



**FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
VALAIS**

RAPPORT ANNUEL

2016

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Par Jacqueline Fontannaz-Richard

Aventure :

Ensemble d'activités, d'expériences qui comportent du risque, de la nouveauté, et auxquelles on accorde une valeur humaine.

Déjà 4 ans que je vis cette aventure.

En 2017, je vivrai l'ère de la 3ème présidence, et de très grands changements au sein de bureau de la FRC.

En effet, Monsieur Mathieu Fleury, secrétaire général depuis 8 ans nous a quitté en fin d'année 2016 pour entreprendre un voyage dans l'antre de la haute école de musique Fribourg Valais.

Je le remercie pour le travail effectué, et lui souhaite une très bonne nouvelle aventure.

L'année 2016 /2017 est riche en découvertes, en amitié.

Nous avons eu le privilège d'organiser notre **assemblée générale** le 15 avril 2016 dans un lieu correspondant exactement à la philosophie de la FRC.

J'ai apprécié l'accueil et la disponibilité de Messieurs Germanier et Papilloud.

Ils nous ont fait découvrir un lieu d'abord de vente de produits locaux, un lieu de dégustation de producteurs valaisans, et un lieu d'exposition où nous avons pu découvrir des photos magnifiques d'Islande.

Je les remercie.

Lors de nos 9 comités annuels nous avons eu le loisir d'organiser les diverses manifestations 2016.

Les samedis 30 avril et 26 novembre, nous avons organisé des **Repair café**, en collaboration avec l'Ecole Professionnelle Technique et des Métiers de Sion.

Les enseignants se sont dévoués pour réparer et redonner une nouvelle vie aux objets endommagés.

Premier week-end de juin, le traditionnel **Slow up**.

Comme chaque année nous distribuons des flyers, des journaux, nous avons mis sur pied un concours.

Et bien sûr distribution de pommes rafraichissantes.

Nous arrivons au 10 juin 2016 : l'**assemblée des délégués romands** ; elle s'est déroulée à la salle du Grand Conseil de Sion.

Je remercie une fois de plus le comité dans son ensemble, pour son travail, ainsi que la disponibilité dont ont fait preuve tous les bénévoles présents lors de cette journée.

Merci à Monsieur Marcel Maurer pour ses explications sur le fonctionnement de ce haut lieu du législatif cantonal et municipal.

Notre présidente Natacha Litzistorf et notre secrétaire général ont mené cette assemblée de main de maître.

80 personnes étaient présentes.

Madame Yvette Yaggi, ancienne présidente a été nommée membre d'honneur de la FRC, et nous a régales par sa verve et ses succulentes anecdotes.

Monsieur Mathias Reynard, conseiller national, nous a lui aussi démontré son intérêt pour la consommation et ses acteurs.

Après un apéritif offert par la maison Provins et le repas pris en commun, nous sommes passés à la partie récréative.

Nous avons déambulé dans la vieille ville de Sion, visité les hauts lieux de notre histoire sédunoise. De l'Hôtel de ville à la salle Matthieu Schiner, des catacombes de St Théodule à la Tour des sorciers, les guides de l'office du tourisme nous ont enchantés de leur savoir.

Reprise des activités au mois de septembre avec la **journée au vert**.

Pour les présidentes, présidents et membres du bureau, c'est l'occasion de faire plus ample connaissance, et d'établir la stratégie de la FRC pour l'année suivante.

Au mois de septembre notre 2ème **visite du parlement fédéral**. Cet événement a beaucoup de succès. 3 conseillers nationaux proches de la consommation et des consommateurs nous ont reçues, et la visite guidée du parlement est toujours très intéressante.

L'avenir :

Qu'il soit fait d'évènements aussi agréables qu'en 2016, d'amitiés et de rencontres.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, beaucoup de changement pour 2017.

Une nouvelle secrétaire générale est nommée : Madame Sophie Michaud Gigon. Une nouvelle présidence est attendue pour le mois d'avril.

Je nous souhaite un bon nouveau départ dans la FRC et un avenir radieux. Actuellement, nous sommes 30'000 membres participants à la défense des consommateurs ; faisons en sorte de perpétuer ces gestes de générosité.

Soyons consom'acteurs !

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SECTION VS

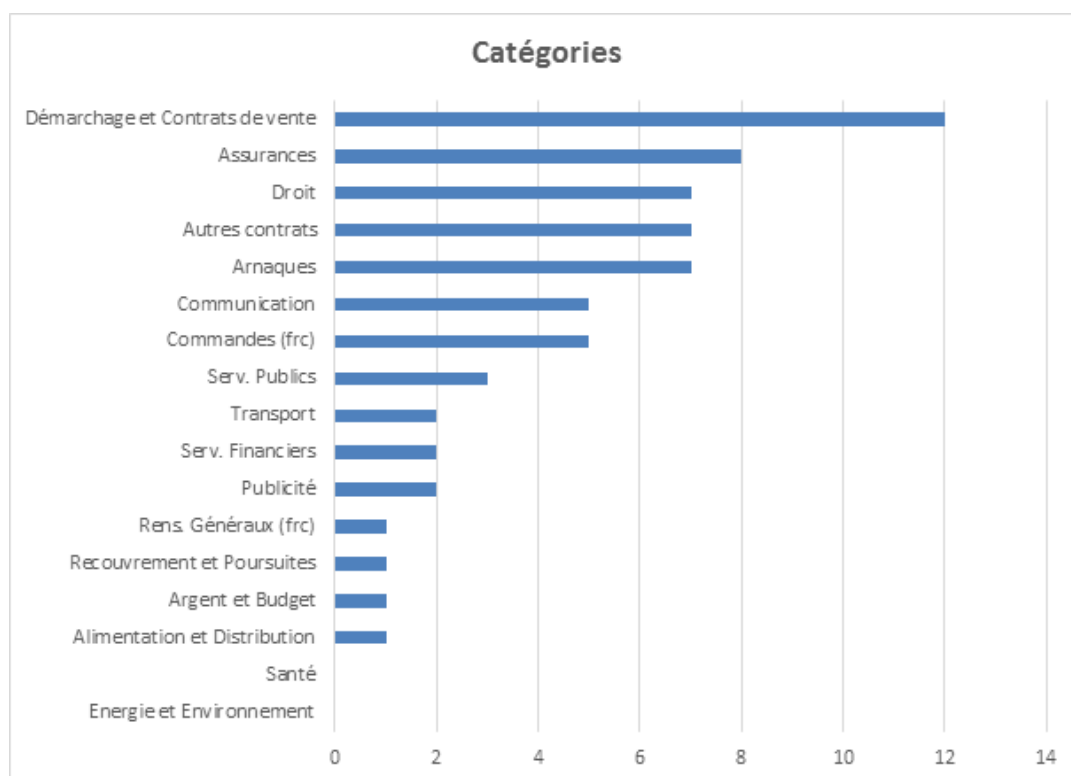
Par le Bureau conseil

Notre bureau FRC-Conseil de Sion a reçu 69 demandes au cours de l'année 2016, membres et non-membres. Nous constatons une nette diminution des demandes directes à notre bureau mais le nombre total de valaisans ayant contacté la FRC est, lui, en nette augmentation. Les consommateurs peuvent appeler directement et gratuitement la centrale ou peuvent prendre contact via le site internet ; dans ce cas, les contacts ne sont pas attribués au bureau valaisan.

De plus, les numéros de la centrale (0848 et 0900) n'ont pas été déviés sur le téléphone du bureau de Sion. (Raison : le manque d'effectifs et d'expérience de l'équipe.)

Comme chaque année, début novembre, nous avons mis sur pied 2 demi-journées portes ouvertes « Spéciales Caisse Maladie ». A cette occasion Joy Demeulemeester, responsable de la politique santé à la FRC, et Valérie Muster, du service juridique de la FRC, ont renforcé notre équipe.

L'essentiel de l'activité du bureau réside dans les conseils liés à des contrats de vente ou de services à égalité avec les arnaques ; puis ceux liés aux communications et aux assurances.



Notre local reste difficile d'accès et très peu visible. Pour cette raison, nous ne pouvons que constater que les consommateurs privilégient le téléphone ou le mail (67%) par rapport aux visites. Nous espérons toujours trouver un nouveau local.

Nous remercions vivement :

- Les adhérents pour leur confiance
- L'équipe de Lausanne pour son soutien qui est toujours très précieux

COMMISSION SANTE 2016

Par Suzanne Zimmerli

Les membres de la commission santé de la FRC se sont rencontrés à 4 reprises durant l'année 2016. Deux nouveaux membres et un spécialiste ont intégré la commission santé. Un membre a donné sa démission n'ayant pas assez de disponibilité pour suivre nos séances.

Nous débattons principalement sur les nombreuses consultations fédérales. Plusieurs dossiers étaient également à l'ordre du jour lors de nos rencontres.

Grâce à la bonne préparation des séances par notre responsable politique de la santé, Mme Joy Demeulemeester, et aux comptes-rendus bien structurés du président, M. Gabriel Nussbaumer, les membres de la commission ont des dossiers bien documentés.

ENQUETE OIP (ordonnance sur l'indication des prix) 2016

Par Françoise Burgener Zen Ruffinen, gestionnaire de projet

Comme chaque année, j'ai rencontré M. Léger dans le courant du mois de mai ; il m'a informée que la campagne OIP 2016 était consacrée à l'indication des prix des services et des prix des marchandises vendues dans les centres de fitness.

Après organisation des régions à visiter, préparation des documents et des cartes de légitimation pour les contrôleurs, j'ai pu leur indiquer quels contrôles informatifs ils allaient effectuer. Ce travail a été fait durant l'été et s'est terminé à mi-septembre.

Suite au dépouillement de tous les rapports, j'ai constaté

- que les contrôleurs ont conclu que la plupart des responsables étaient au fait de leurs obligations quant à l'affichage des prix bien que ne connaissant absolument pas l'OIP
- que nombre de gérants de fitness étaient très réfractaires à quelque contrôle que ce soit mais beaucoup plus conciliants dès qu'ils avaient compris de quoi il s'agissait

Les rapports relatifs à ces contrôles ont été remis à M. Léger, avec copie à M. Chanton, à mi-septembre 2016. M. Chanton se charge de la mise en forme en Excel pour transmission au SECO.

Suite à la lettre de dénonciation du mandat de prestation du 03 mai 2016, reçue du DEET, et ce pour cause de mesures d'économie demandées par le Conseil d'Etat, cette campagne était la dernière pour la section VS de la FRC. Le DEET a remercié la section pour la qualité des contrôles effectués depuis 2009.

Cette campagne était la dernière pour la section VS de la FRC. Le DEET a remercié la section pour la qualité des contrôles effectués depuis 2009.

COMMISSION AGRICULTURE/ALIMENTATION 2016

Par Françoise Burgener Zen Ruffinen

La commission s'est réunie à 3 reprises au siège FRC à Lausanne.

Le président de la commission est très présent dans de nombreux cercles et collabore énormément avec les deux principales responsables de la commission.

Les discussions ont porté sur :

DIFFERENCES NUTRITIONNELLES : des fruits et légumes ces dernières années et la question s'est posée de savoir si cela était lié aux variétés qui ne sont pas les mêmes entre bio et non-bio ; de nombreuses études montrent de grandes différences selon les modes de production. Il faudrait faire des tests relatifs aux micronutriments, ceci au niveau suisse.

PRODUCTION DE PROXIMITE SANS TERROIR : concernant les salades d'hydroponie, on constate que le coût en est très élevé (écologiquement et financièrement) et que cette méthode ne permet pas de produire toutes les variétés. De plus elles sont pauvres en goût et produites industriellement, donc pas vraiment dans l'idée du « local ».

SWISSNESS : la FRC reste vigilante quant à l'application des règles entrées en vigueur au 01 janvier 2017. Elle surveille attentivement la mise en pratique et dénoncera certains produits.

LES ACRYLAMIDES : le sujet est traité au niveau européen et les lignes de conduite sont élaborées par la Commission européenne. Actuellement il n'existe rien de tel en Suisse (pas de valeur limite actuellement) ; GastroSuisse doit intégrer la maîtrise de la question pour le conditionnement et la préparation des frites et des rôtis dans le guide de bonnes pratiques hygiéniques.

RESISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES : les acteurs (DFI, DEFR, DETEC) du projet StAR (Stratégie Antibiorésistance) ont effectué les démarches suivantes : sensibilisation et informations aux personnes concernées, surveillance et interprétation des données relatives à l'antibiorésistance et à la consommation d'antibiotiques, introduction de programmes de gestion dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

PESTICIDES / GLYPHOSATE : la commission a pris connaissance du plan de réduction des pesticides de la Confédération. Ce plan comble une lacune dans la gestion et l'utilisation des pesticides en Suisse mais, pour la FRC, les objectifs et mesures prévus doivent impérativement être complétés afin de protéger efficacement les consommateurs.

Le thème des pesticides devient conséquent ; des tables rondes sur ce dernier s'organisent (Swisscofel, Swisspatat, etc ...) et les paysans deviennent conscients du problème bien qu'encore sur la défensive.

Prométerre a lancé des tests pour repérer le glyphosate dans les produits suisses, de la culture de blé jusqu'au pain.

Des discussions sont en cours avec Pro Natura pour effectuer le même type de tests, mais sur plus de pesticides, sur des produits tels que le vin.

SwissGap analyse les produits livrés dans les supermarchés.

La motion développée par I. Chevalley est acceptée et demande à ce que le TF analyse la teneur en glyphosate dans les aliments et le fourrage.

M. Schneider-Amman veut être au clair sur la probabilité de la cancérogénicité du glyphosate et a soutenu cette motion.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : dans le cadre de la révision de la loi sur les produits chimiques, la Suisse maintient son système sur les PE.

OGM : début 2016 : le CF a annoncé son soutien à la prolongation du moratoire annoncé le 18.12.15.

Grâce à un travail intensif de la FRC, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national s'est exprimée, en novembre 2016, en faveur d'un moratoire illimité sur les OGM et rejette la proposition du Conseil fédéral de créer des dispositions régissant la coexistence entre cultures OGM et non OGM et la création de « zones avec OGM ».

HUILE DE PALME : depuis le 01.01.2016 l'obligation de déclarer l'huile de palme cachée est effective.

Certaines ONG lancent des pétitions afin de lutter pour l'exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange avec la Malaisie. Les Etats-Unis suivent une politique de coopération mais sont sensibles à la problématique de l'huile de palme et tentent de négocier des quotas.

ETIQUETAGE :

- nutritionnel : les nouvelles ordonnances alimentaires rendent obligatoire l'étiquetage nutritionnel pour toutes les denrées. Pour la majorité de la population cet étiquetage est incompréhensible. La commission AA étudie diverses possibilités afin de rendre ce système plus compréhensible que la déclaration nutritionnelle.
- étiquettes : la FRC regrette que la mention « hors-sol » ou « sous serre » disparaisse des emballages de légumes et baies suisses dès 2017.

CEREALES POUR ENFANTS TROP SUCREES : signature (été 2015) d'un mémorandum entre certains fabricants et la Confédération pour la réduction de la teneur en sucre des aliments ; la FRC a comparé la teneur en sucre des céréales pour enfants et pour adultes : les différences vont du simple au double. La commission AA a alors écrit aux fabricants pour leur communiquer les chiffres afin qu'ils diminuent cette quantité. Coop va retirer toutes les céréales pour enfants qui sont dans le rouge ; Migros est très timide ; Kellogg's estime que les parents choisissent en lisant les informations et Nestlé s'est engagé à faire mieux.

L'UE veut établir un plan similaire au moratoire suisse avec pour objectif une réduction de 10% de sucre dans tous les aliments d'ici 2020.

La commission estime qu'il faut aller plus loin avec un plan plus ambitieux : il ne faudrait pas réduire le sucre au profit d'autres substances qui ne soient pas meilleures pour la santé.

PRIX DU LAIT : la situation est toujours très tendue pour les producteurs de lait de centrale. Les prix ne cessent de chuter mais les consommateurs ne bénéficient pourtant pas entièrement de la baisse des prix alloués aux producteurs. Problème de surproduction et de transparence de la filière : le sommet du lait n'a abouti qu'à demander plus de subventions. Seuls les producteurs de lait bio s'en sortent. La commission AA pense qu'il ne faudrait pas encourager la production et que la branche devrait arriver à s'organiser, voire qu'il y ait du changement au niveau de la politique agricole. La commission est préoccupée par la disparition des petits producteurs.

INVITATIONS :

Le président de la commission AA/ et la présidente FRC ont assisté/répondu aux invitations suivantes :

- table ronde sur les pesticides organisée par l'UMS.
- séance de SwissGap (SwissGap analyse la présence de pesticides dans les denrées alimentaires pour les distributeurs ; ils ont des exigences plus élevées que la loi et, en cas de problème, ils vont voir comment ont été utilisés les pesticides par chaque agriculteur). GAP existe au niveau mondial et est une norme comme ISO, par ex.
- table ronde de l'exposition Alimen Terre
- atelier consacré à la Stratégie Antibiorésistance (StAR)
- participation à la commission d'homologation du concours suisse des produits du terroir 2017

OFAG :

La FRC a exprimé son insatisfaction par rapport au plan NAP (plan national de réduction de pesticides) car il n'y a pas de mesure concrète pour résoudre ce problème donc pas d'efficacité. Des organisations suisses ont l'intention de proposer une alternative à ce que prévoit l'OFAG. Il y a déjà un projet, en allemand, qui a été présenté à la FRC et le président de la commission AA l'a trouvé très bien et étayé. C'est une réelle alternative.

ORDONNANCES ALIMENTAIRES : de nombreuses tables rondes ont eu lieu sur les points d'achoppement de ces ordonnances ; l'indication de la provenance pose problème : si l'ingrédient principal fait 50% /masse, ou 20% s'il est d'origine animale, l'origine est à déclarer uniquement si elle donne l'impression d'une autre origine (maison italienne, par ex.). Toute indication de l'origine de l'ingrédient principal est pourtant une information aux consommateurs et non seulement une protection contre la tromperie.

La commission estime que les trois langues nationales doivent être obligatoires.

Irradiation des aliments: comme jusqu'ici, cela reste autorisé ; indication obligatoire sur les étiquettes.

FOURCHETTE VERTE Valais/Wallis 2016

Par Françoise Burgener Zen Ruffinen

Les discussions ont porté sur :

- le budget et les objectifs 2017
- le nouveau document proposé concernant les cotisations pour les crèches, vu les nouveaux frais de cotisations FV-VS basés sur la révision financière de FV-CH
- la présentation du document d'augmentation des cotisations suite à sa validation et la mise en votation de ce dernier lors de l'AG
- l'augmentation du nombre de crèches labellisées
- le suivi des établissements labellisés FV et leur niveau de qualité
- la formation FV *Ama Terra* : décision a été prise que toutes les diététiciennes doivent participer à la formation de base
- la planification de participation de FV à différentes manifestations
- le matériel promotionnel de FV
- quelques problèmes rencontrés dans certains établissements
- la finalisation de la création du nouveau logo

Le comité se réunira trois fois en 2017.

FRC Valais – Pertes et Profits

Par Elisabeth de Candolle

Charges		
4	Charges	0.00
40	Bureau Conseil	6'639.40
4000	Loyer et autres charges	278.90
4001	Frais de bureau	181.45
4002	Documentation et abonnements	0.00
4003	Téléphone	1'347.25
4004	Indemnités	2'986.00
4005	Déplacements	1'575.80
45	Section	5'064.05
4500	Achats brochures au secrétariat	227.00
4501	Cotisations et dons	0.00
4502	Indemnités	70.00
4503	Déplacements	454.00
4504	Consultations budget	0.00
4505	Cours	0.00
4506	Manifestations	530.35
4507	Comité	292.30
4508	Assemblée générale cantonale	766.00
4520	Bourses	0.00
4521	Mandat OIP	1'702.40
4522	Mandat BMPP	890.00
4523	Mandat 3	0.00
4524	Mandat 4	0.00
4525	Mandat 5	0.00
4550	Frais divers	132.00
	Différence (bénéfice)	10'157.55
		21'591.00

Produits		
3	Produits	21'591.00
3000	Subvention cantonale	0.00
3001	Subvention communale	0.00
3002	Subvention FRC	2'000.00
3003	Don Loterie Romande	0.00
3100	Consultations budget	0.00
3101	Cours	0.00
3102	Vente de brochures et magazines	101.00
3103	Consultations juridiques	0.00
3200	Bourses	0.00
3201	Mandat OIP	18'000.00
3202	Mandat BMPP	1'490.00
3203	Mandat 3	0.00
3204	Mandat 4	0.00
3205	Mandat 5	0.00
3300	Produits divers	0.00
3310	Prélèvement aux provisions	0.00
		21'591.00

FRC Valais - Bilan final

Par Elisabeth de Candolle

Actif		
1	Actifs	35'798.65
1000	Caisse bureau	85.50
1001	Caisse	520.60
1010	Compte postal	29'944.95
1020	Compte de transfert	0.00
1300	Actifs transitoires	5'247.60
		35'798.65

Passif		
2	Passifs	25'641.10
2050	Passifs transitoires	969.00
2300	Capital	24'672.10
2400	Provision Bureau Conseil	0.00
2401	Provision matériel	0.00
2402	Provision bourses	0.00
2403	Provision actions / manifestations / promotions	0.00
2404	Provision formation	0.00
	Différence (capital)	10'157.55
		35'798.65

MEMBRES ACTIFS DE LA SECTION AU 31.12.2016

<i>Présidente</i>	Jacqueline Fontannaz-Richard
<i>Trésorière</i>	Elisabeth de Candolle
<i>Secrétaire</i>	Laurence Bornet
<i>FRC-Conseil</i>	Agnès Praz Christopher Anderson Noëlle Bonjour Suzanne Zimmerli
<i>Marketing</i>	Anne-Marie Mühlheim-Solliard
<i>Membre</i>	Françoise Burgener Zen Ruffinen

COMMISSIONS

<i>Santé</i>	Suzanne Zimmerli
<i>Energie/Environnement</i>	Elisabeth de Candolle
<i>Agriculture/Alimentation</i>	Françoise Burgener Zen Ruffinen
<i>Contrôles OIP</i>	Françoise Burgener Zen Ruffinen
<i>Fourchette Verte</i>	Françoise Burgener Zen Ruffinen

ADRESSES UTILES

Valais

FRC-Conseil

Rue des Châteaux 2

Case Postale 2195

1950 Sion 2

Tél.: 027 323 21 25

E-mail : sion@frc.ch

ouvert :

mardi de 9h00 à 11h00

jeudi de 14h00 à 17h00

Lausanne

Secrétariat

Fédération Romande des Consommateurs

Rue de Genève 7

Case Postale 6151

1002 Lausanne

Tél. : 0848 575 105 (membres)

0900 575 105(non-membres après premier conseil)

Fax : 021 331 00 91

E-mail : info@frc.ch

Site internet : www.frc.ch

Facebook : www.facebook.com/FRCValais



frc mieux choisir

Tests indépendants, études, enquêtes, conseils pratiques...
LA référence en matière de consommation!

le magazine de la fédération
romande des consommateurs



**FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
VALAIS**

Rue des Châteaux 2
Case postale 2195
1950 Sion 2
TÉL. 027 323 21 25

sion@frc.ch

frc.ch